



Mountain **Bikers** FOUNDATION



AGIR • COMMUNIQUER • PRÉSERVER • ROULER

DEVENIR MÉCÈNE

À QUELLES FINS LES DONS SONT-ILS UTILISÉS ?

Les dons permettent de financer :

- **Les actions juridiques** liées à l'activité de sentinelle (droits de vététistes) : recours en justice notamment - 9 en cours dont 4 lancés en 2023.
- **Les opérations de nettoyage et de sensibilisation** au respect des sentiers : Brigades Vertes et Take Care Of Your Trails (TCOYT) : 12 chantiers sur un mois pour 11,5 km de sentiers pour un total de 500 heures cumulées.
- **La communication** autour des actions menées et la représentation nationale de la structure.
- **Les coûts de fonctionnement** : salaires et indemnités (2, salariés, 1 service civique et 1 contrat d'alternance), locaux, frais courants....

Ceci correspond uniquement aux missions élémentaires de la MBF que nous nous efforçons de remplir au mieux, à la hauteur de nos moyens.

Avec votre soutien, nous souhaiterions pouvoir aussi mener à bien les projets suivants :

- Formation à l'entretien des sentiers : shape et Brigades Vertes, sur tout le territoire
- Édition d'un guide français d'entretien des sentiers (encore inédit).
- Édition d'une nouvelle version du guide de recommandations et bonnes pratiques pour un VTT durable et responsable, sur le modèle du guide Endurable, dans le cadre de notre campagne "Nos sentiers ont besoin d'amour".
- Édition et diffusion du jeu Cap VTT créé par la MBF, pour une sensibilisation ludique du jeune public aux bonnes pratiques.
- Développement de la notoriété de la MBF par des opérations de communication autour de nos actions sur le terrain et auprès des médias
- Création d'une application pour l'évaluation de l'incidence des activités outdoor sur l'environnement (algorithme déjà créé par la MBF sur la base des critères de l'Agence de la transition écologique, l'Ademe).



Mountain
Bikers
FOUNDATION



BRIGADES
Vertes
MOUNTAIN BIKERS FOUNDATION

Les dons numéraires mais aussi

- le mécénat de compétences, les prestations de service
- les apports en nature peuvent ouvrir droit à 60% de crédit d'impôt.



LE MÉCÉNAT

ou comment affirmer la responsabilité sociale et environnementale de son entreprise

Agissons ensemble...

Parce-que chaque relation est unique, à la MBF il nous importe de créer des partenariats adaptés à chaque structure.

Toute contribution, quelle que soit sa nature ou son montant, participe au déploiement de nos missions d'intérêt général et à la mise en oeuvre de notre projet commun : défendre un VTT libre, responsable et durable, sous toutes ses formes, dans le respect de l'environnement et de tous les usagers de la nature.

...pour des valeurs communes

Soutenir la MBF c'est positionner son entreprise dans cette dynamique et affirmer son implication pour la liberté de pratiquer.

Cela peut notamment s'intégrer dans la démarche RSE de votre entreprise, particulièrement importante pour les entreprises concernées par la loi pacte.

...en toute indépendance

Afin de garantir son indépendance et sa liberté d'action, la MBF est une association non gouvernementale et ne fait l'objet d'aucune subvention publique. Les dons privés représentent donc une part importante de son financement.

...bien entourés !

La MBF, une ONG engagée pour l'environnement et le vivre ensemble, en France et en Europe.

